

# Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, Genève

Salle de conférences, club-house et chambres pour étudiants

André Gaillard, FAS/SIA et Francis Gaillard, TCG, architectes

Roger Perreten, ing. SIA

## Programme :

L'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales est installé dans un bâtiment ancien, mais récemment rénové, situé dans le Parc Barton, à proximité du Bureau international du Travail. Le parc est situé sur la rive droite, au bord du lac et face à l'est. Le bâtiment existant comporte des salles de cours, une bibliothèque, le secrétariat et la direction de l'Institut.

Pour le nouveau programme, on demandait :

1 salle de conférence de 120 places environ ;  
1 salle de séminaire, pouvant servir d'extension de la grande salle (50 places supplémentaires) ;

1 club-café ;

15 chambres pour étudiants-boursiers, avec un cabinet de toilette chacune ;

1 conciergerie.

Le terrain avait été légué à l'Etat de Genève, sous certaines conditions, notamment le maintien de tous les arbres et d'une partie du bâtiment existant. D'autre part, la topo-

graphie devait être respectée dans ses grandes lignes.

## Parti :

Celui-ci est caractérisé par le groupement de petits volumes intégrés au site et placés en dehors de la circulation générale des piétons dans le parc public, de manière à donner aux étudiants la possibilité de jouir du parc sans être importunés. Ainsi, le bâtiment de réunion est desservi par une passerelle qui suggère un circuit réservé ; de même, le petit jardin situé en contrebas et l'espace réservé entre les pavillons de logement permettent l'isolement et sont tenus à distance des circulations principales.

Le bâtiment de réunion et de club est placé de manière à offrir depuis le foyer et la salle de séminaire une belle échappée sur le lac. Son implantation, dans une légère dépression naturelle du terrain, permet, par la passerelle, un accès de plain-pied

aux locaux de travail ; elle donne, en outre, à ce bâtiment relativement important une échelle modeste et en harmonie avec son contexte.

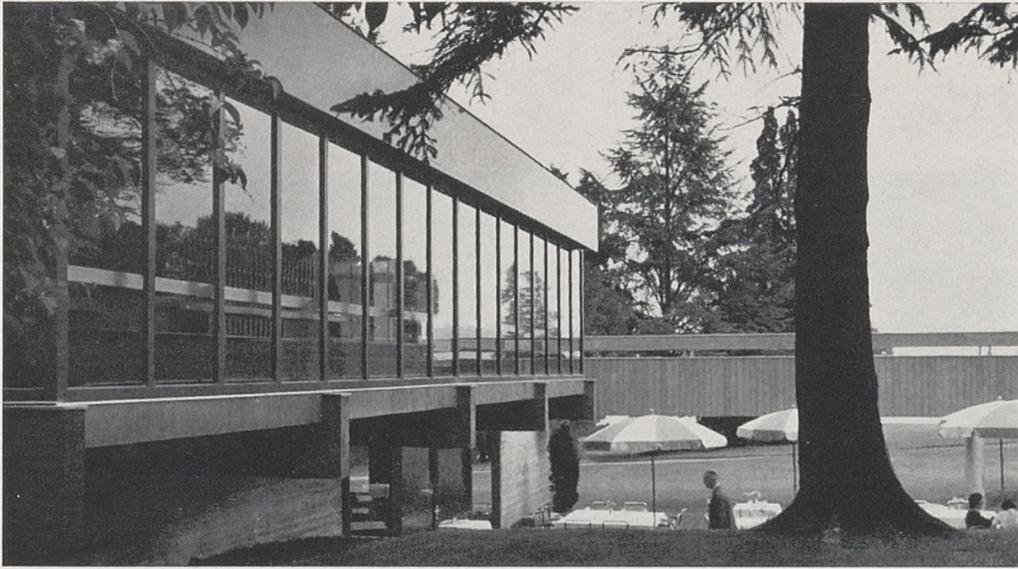
Les pavillons de logement sont traités suivant un plan unique comportant cinq chambres à un lit. Cette solution a été adoptée en envisageant la possibilité de multiplier les cellules en fonction de besoins futurs éventuels. Ils sont surélevés pour échapper aux vues du public à l'intérieur, s'adapter au relief du terrain sans modification des superstructures et offrir, dans la différence de niveaux, une entrée formant abri pour scooters et vélos.

Les structures sont en bois collé et posées sur des fondements de béton armé traité brut de décoffrage. Les pans de bois sont lambrissés sur leur face extérieure et leur face intérieure. Les cloisons intérieures sont en aggloméré de bois.

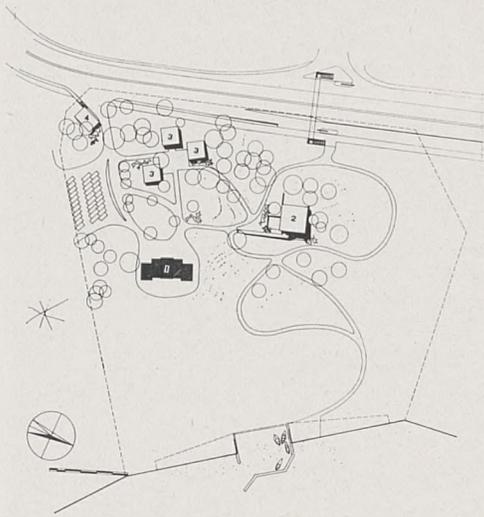
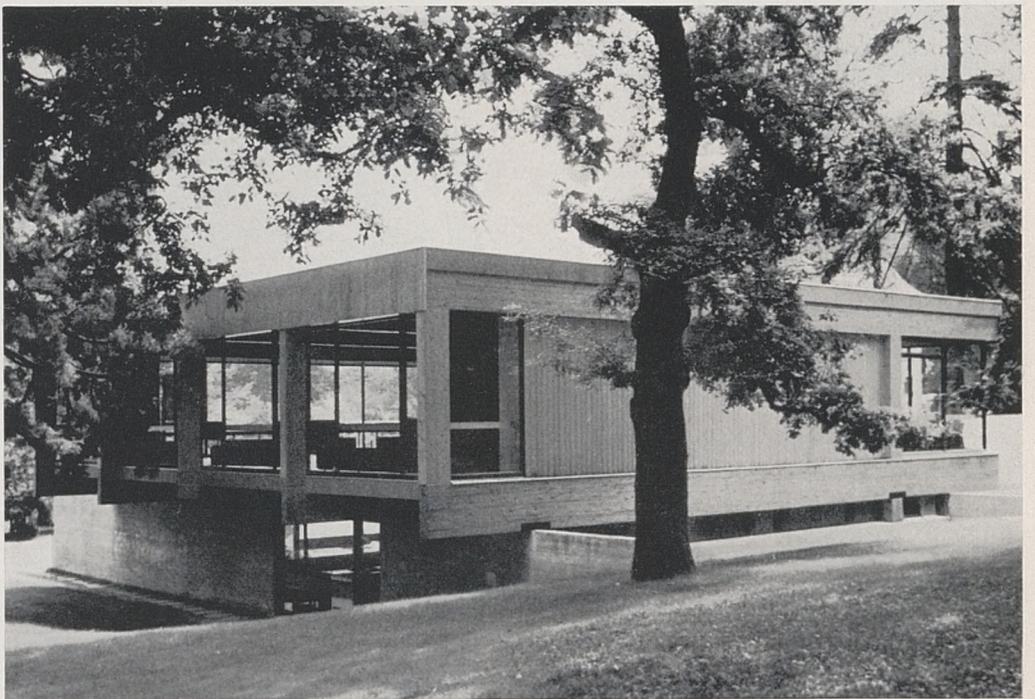
Le chauffage, diffusé par convecteurs, est assuré à partir d'une chaufferie centrale aménagée dans l'ancien bâtiment.

Bâtiment de réunion





Bâtiment de réunion

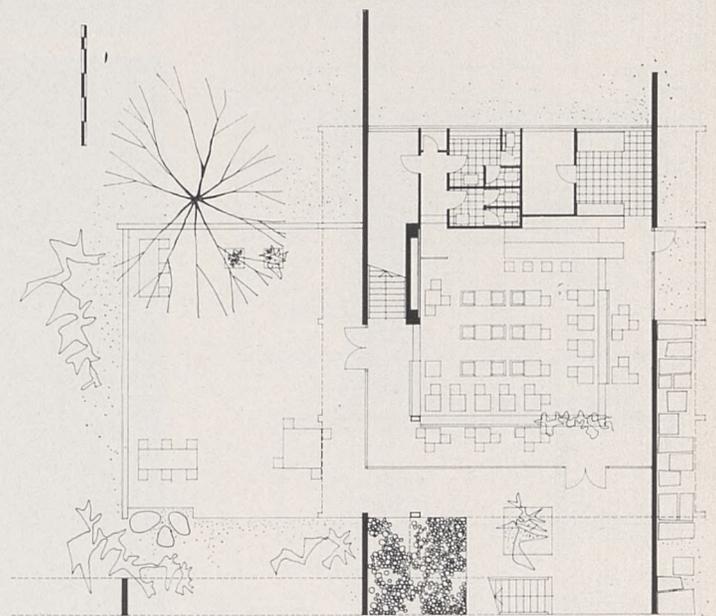
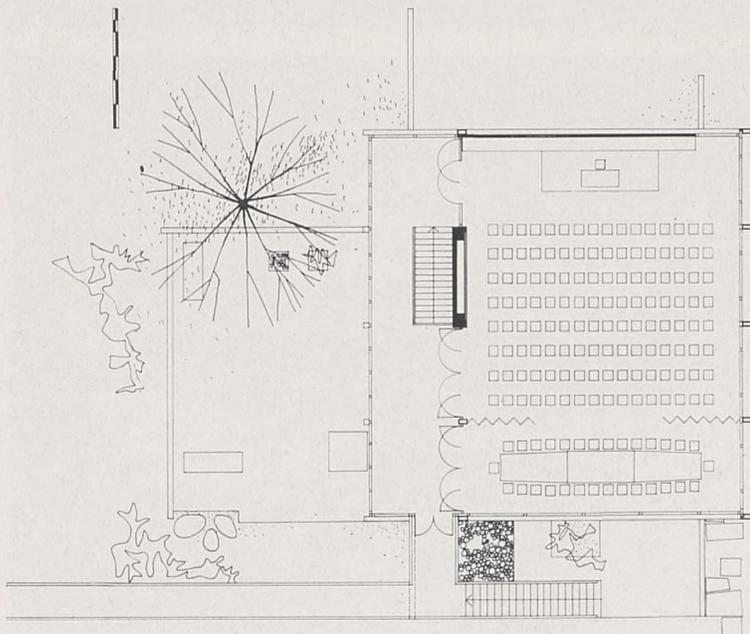


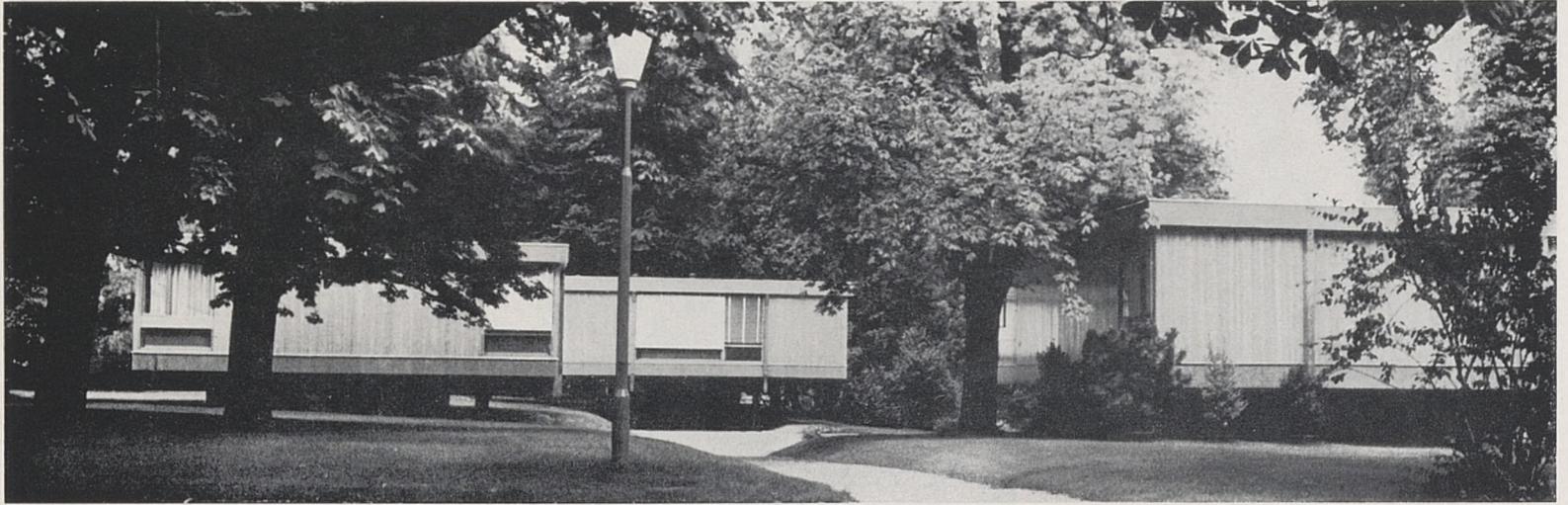
Plan de situation

- 1 Bâtiment principal (renové)
- 2 Bâtiment de réunion
- 3 Pavillons de logements
- 4 Concierge

Plan niveau supérieur du bâtiment de réunion

Plan niveau inférieur du bâtiment de réunion





Différentes vues, plans et coupe des pavillons de logement

Photos Jean Mohr

